

Dans ce Numéro

Conseil Municipal	page 2
Un peu d'histoire	page 2
Travaux	page 3
Environnement	page 3
Le Coin des Associations	page 4
Vie Pratique	page 6
Vie communale	page 8
Finances	page 11



Edito

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

L'actualité quotidienne de notre société est cadencée par le chômage qui tétanise notre pays, l'exclusion, la désolidarisation de la famille, l'intolérance et les mouvements de violence qui les accompagnent. La valeur - travail - n'est plus reconnue dans notre société. Au temps des abbayes, chacun donnait de soi-même pour l'oeuvre commune, désormais millénaire. Aujourd'hui, cela se visite, on admire, mais nous, que laisserons nous derrière nous ? Quelle sera notre oeuvre commune ? Nous parvenons à la fin du millénaire avec un bilan relativement triste et si l'an Mil fut le signe d'un véritable épanouissement de notre civilisation nous, nous risquons de manquer le rendez-vous de l'an 2000.

Nous devons nous reprendre, redonner un idéal à tous.

Sans aucun doute, il passe d'abord par du travail pour tous mais aussi par une véritable volonté de solidarité, de tolérance et de respect des règles de vie en société.

Même si la violence et la délinquance sont la réaction au désœuvrement et à un isolement progressif il faut renoncer à entrer dans cette spirale infernale et retrouver son orgueil.

Bien sûr, il n'y a aucune comparaison entre Asnières-sur-Oise et certaines villes moins favorisées qui ne sont qu'à quelques kilomètres.

La qualité de vie que chacun de nous est venue chercher à Asnières est cependant parfois perturbée par des actes de dégradation sur des biens publics :

- dégradation du Parc de Touteville et de ses équipements,
- vandalisme à Baillon sur du matériel communal,

contestation et rejet par certains de règles d'intérêt général mises en place pour la sécurité des biens et des personnes.

Nous devons élus, parents, enseignants, partout veiller à ce que la petite violence ne se développe dans la rue et dans les cours d'école.

Je sais savoir compter sur chacun d'entre vous pour Bien Vivre à Asnières-sur-Oise.

Claude Krieguer, votre Maire, vous reçoit en Mairie, tous les samedis matin sur rendez-vous.

C'était Hier

• Lorsque Frédéric MASSON fut élu, le 18 juin 1903, à l'Académie Française, les habitants d'Asnières sur Oise, petite ville dont il avait été élu conseiller municipal en 1874 et Maire en 1886, commandèrent son épée d'académicien à André Falize (1872-1936), descendant d'une célèbre lignée d'orfèvres.

Fiers d'être, avec les habitants de Bourg-la-Reine, les seuls en France à avoir un Maire Académicien, les Asniérois et leurs voisins de Baillon et Royaumont, émus du constant dévouement de Frédéric Masson à leur égard, ouvrirent une souscription pour l'achat de l'épée. •

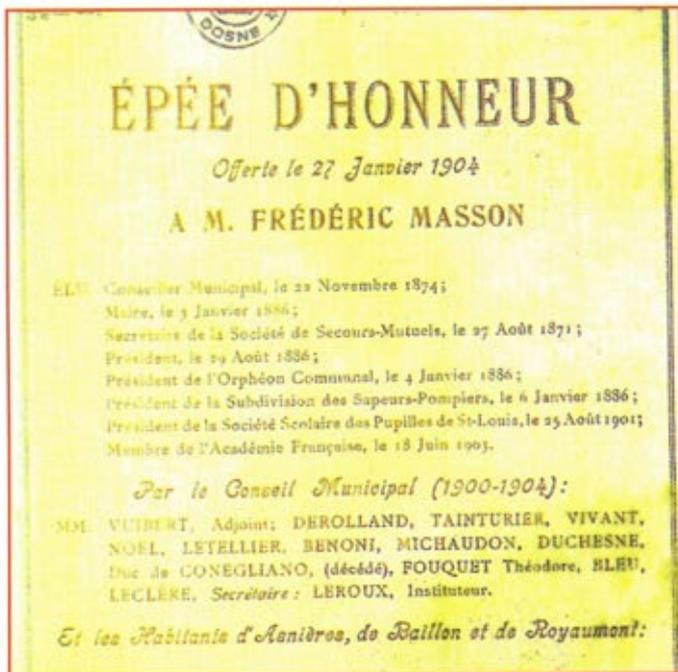
(extrait) Nadine VOGEL

Suit une description précise de l'épée et du coffret en maroquin vert qui renferme, inscrits en lettres d'or sur parchemin, les noms des souscripteurs dont bon nombre de descendants habitent encore à Asnières - Baillon.

Nous avons eu le plaisir, j'allais dire l'honneur, d'assister à la conférence donnée par Madame VOGEL, présidente de l'association « Les Amis de Frédéric Masson » à Clermont (Oise) en décembre dernier.

A travers des écrits, des photos, de 1855, date à laquelle Madame Masson a acquis le « Clos des Fées » (Grande Rue) à 1923 (décès de Frédéric Masson) : nous avons eu le plaisir de marcher dans les pas de Frédéric Masson et découvrir notre commune.

Nous nous sommes promenés dans le parc du château de la Cômérie (rue de Noisy) où vivait l'une de ses soeurs et que fréquentaient les frères Goncourt.



Cette « promenade », vous pourrez vous aussi la faire au mois de septembre prochain, Madame Vogel ayant accepté de venir présenter à Asnières cette exposition consacrée à Frédéric Masson. Nous l'en remercions vivement.

GB

Conseil Municipal

Séance du 28/11/1997

- Approbation et vote du Budget supplémentaire à l'unanimité.
- Participation des communes aux frais de fonctionnement des écoles d'Asnières fixée pour l'année 1997-98 à
 - 2244 Frs pour les enfants de primaire
 - 3264 Frs pour les enfants de maternelle
- Demande de subventions d'état pour :
 - les travaux de l'Eglise estimés à 953 086 francs.
 - l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) regroupant les communes d'Asnières, Noisy et Viarmes menée avec le Pacte Arim et dont le but est de trouver une solution aux problèmes de dégradation du bâti et de reconquérir le parc ancien du logement.
- Demande de subvention pour la réalisation du TRASERR 1998 .

Séance du 2/12/1997

- Montant des bourses communales fixé à 420 Frs pour l'année 1998.
- Extension du cimetière de Baillon "(renonciation à l'emplacement réservé, engagement et acquisition de la parcelle E27, échange de la parcelle E14 contre les parcelles D33, D34 et 41 pour partie, extension avec réservation d'un carré pour la famille Rothschild qui financera cette acquisition)".

Séance du 30/01/1998

- Demande de subvention au titre de l'aménagement du village auprès du Conseil Général pour réaliser, chaque année au sein de notre commune, des travaux de mise en conformité de l'éclairage public.
- Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer une convention avec le Conseil Général pour que celui-ci verse en une seule fois le solde de la subvention (1248114,30 Frs) allouée en compensation d'un emprunt contracté par la commune pour construire les classes maternelles. De la même façon, la commune remboursera de manière anticipée l'emprunt contracté auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations.

JL

La cantine

Les travaux d'isolation phonique de la cantine ont été exé-



cutés pendant les vacances de fin d'année. Le résultat est positif tant au point de vue acoustique qu'au point de vue esthétique.

M a l g r é

notre impatience, et celle des utilisateurs, nous ne regrettons pas d'avoir attendu de trouver un procédé et une façon de mise en œuvre permettant de parvenir à ce résultat.

Lors de la construction de la cantine, il avait été omis de relier la descente de gouttière, versant sud, à un réseau d'évacuation des eaux pluviales. Elle était donc régulièrement inondée, le mur saturé d'humidité, la peinture écaillée.

Environnement

L'aménagement de l'Oise tel qu'il nous est présenté.

Des études ont été engagées sur la possibilité de relier les grands réseaux de voies navigables du bassin de la Seine et du Nord de l'Europe. Un nouvel ouvrage, au gabarit européen, appelé « Le canal Seine Nord » devrait voir le jour à l'horizon de l'an 2000. Cet axe revêt un intérêt particulier pour le transport fluvial des marchandises. Son but :

- compléter les actuelles infrastructures de transport entre les grands pôles économiques de l'Île de France et du Nord,
- alléger le trafic routier et ses conséquences, les bateaux dits de « grand gabarit » pouvant, en un seul convoi, transporter l'équivalent de 220 camions de 20 tonnes.

Les études sont scindées en trois tronçons :

- le canal Seine Nord depuis Janville (Oise) jusqu'au canal Dunkerque-Escaut,
- l'aménagement du canal Dunkerque-Escaut,
- l'aménagement de l'Oise de Conflans-Sainte-Honorine jusqu'à Janville (Oise).

C'est sur ce dernier tronçon qu'Asnières pourrait être concernée.

L'aménagement de l'Oise devra permettre à des bateaux de 185 m de long et de 11,40 m de large de circuler et de se croiser. Ils transporteront jusqu'à trois niveaux de conteneurs. Cela implique une hauteur libre de 7 m sous les ponts, une profondeur de chenal, un aménagement des courbes de la rivière.

Les études n'en sont qu'au stade préliminaire.

PS : Les deux ponts de Noisy ne sont pas concernés puisque construits sur le bras non navigable de l'Oise.

GB

Au cours de l'été dernier, nos employés ont effectué les travaux de raccordement nécessaires. D'ici quelques mois, le mur sera asséché et nous pourrions envisager la réfection de la peinture.

Pour parfaire le confort des enfants, nous envisageons de recouvrir les tables d'un matériau d'entretien facile, répondant aux normes d'hygiène, destiné à résorber en partie le bruit provoqué par les assiettes et couverts.

GB

Eclairage Public

Notre éclairage public dans le bourg d'Asnières est, nous en sommes conscients, très insuffisant. Avant de procéder au choix d'un autre mode d'éclairage dans les quartiers les plus récents et d'augmenter le nombre de points lumineux, il nous faut renforcer et mettre en conformité le réseau d'alimentation, créer des points de comptage et de coupure. Ces travaux vont être entrepris très prochainement.

Comme chaque année, nous continuerons d'inscrire une somme au budget primitif pour financer, par tranches, la pose de luminaires plus nombreux, plus adaptés.

GB

Classement de la Vallée de l'Ysieux

Ce projet mis à l'enquête publique en Février 1995 a été réétudié par la Direction Régionale de l'Environnement de l'Île de France pour tenir compte des observations formulées au cours de l'enquête par les particuliers, les associations, la Chambre d'Agriculture.

La commission des sites a statué en décembre dernier et fait part de ses conclusions. Nous attendons que soient arrêtées définitivement les limites du périmètre classé qui va de Noisy sur Oise à Marly la Ville. Quelles en ont été les orientations ? La vallée de l'Ysieux et de la Thève présentant un réel intérêt paysager et patrimonial, le classement au titre des sites a été jugé par la DIREN comme étant la mesure la mieux adaptée pour en consacrer les qualités et en garantir la pérennité. Cette vallée située à proximité de pôles urbains ne conservera ses atouts que si elle continue d'être habitée et entretenue en premier lieu par une agriculture active.

Les activités connexes comme la chasse, la pêche, le tourisme ne devraient pas être perturbées par ce classement. De même, le classement ne viendra pas à l'encontre des équipements prévus par l'Etat ou les collectivités publiques dans les documents d'urbanisme connus à ce jour. Par contre, les nouveaux bâtiments devront être conçus en harmonie avec le site et les bâtiments déjà existants.

Un projet de paysagement de la vallée et de ses abords pourra être engagé, comportant une remise en valeur progressive des lignes électriques et téléphoniques aériennes, l'amélioration des bâtiments mal intégrés. Le classement de la vallée viendra renforcer la protection de notre environnement déjà engagé dans le processus de mise en place du Parc Naturel régional.

GB

Don du sang, Besoin de sang

Il est bon de s'inquiéter sur les résultats obtenus lors des collectes dans les communes qui intéressent l'amicale des donateurs de sang bénévoles de Viarmes et ses environs, et ailleurs aussi du reste.

A la dernière collecte à Asnières sur Oise, seulement 30 donateurs de cette commune se sont présentés. Il y a dans cette commune environ 1800 personnes âgées de 18 à 65 ans inclus qui peuvent donner leur sang ; seulement 2 % le font, c'est peu. Il ne doit pas y avoir une famille dont un membre, un ami, une relation a eu ou aura besoin de ce précieux liquide.

A titre d'exemple, sachez qu'un blessé de la route hospitalisé à Eaubonne a reçu en transfusion 75 litres de sang et plus encore, un malade de Châlons sur Saône en a reçu plus de 500 litres dans sa vie. Cela représente l'apport de 225 et 1500 donateurs environ.

Que dire d'autre pour motiver les personnes qui peuvent le faire que de leur dire « cela n'arrive pas qu'aux autres ».

La prochaine collecte en juin dira si cet article a touché assez de personnes et savoir si celui-ci n'a pas été écrit pour rien.

Monsieur Lhomme

Et si on parlait un peu du cinquantième !

10000 randonneurs venus des 4 coins de la métropole, de Corse, des DOM-TOM et d'ailleurs (anglais, belges, italiens, espagnols...) ont défilé dans l'allégresse, le 4 octobre au soir, de Notre Dame à l'Hôtel de Ville de Paris avec 4000 lampions et flambeaux. 120 bâtons-relais dressés sur l'esplanade de la Mairie de Paris. Tous étaient là, bien présents, grands et petits, la tête en Fête et le pied léger. Heureux de faire partie de cette grande famille des Randonneurs et de partager ensemble ce grand moment d'émotion.

50000 randonneurs, dimanche 5 octobre, au Trocadéro sous un ciel radieux, même le temps s'était mis en fête et, c'est dans une joyeuse ambiance emplie de convivialité et d'amitié que la grande colonne des randonneurs s'est mise en marche au son des 17 fanfares venues de toute la France grâce à notre sponsor Gaz de France. Soit 495 musiciens et danseurs et 240 litres d'eau pour les désaltérer sous 25°C à l'ombre. Quels beaux souvenirs nous garderons dans nos coeurs de ce cinquantième anniversaire à Paris...



Et en Val d'Oise, que c'est-il passé ?

Dans le Val d'Oise nous savons faire la fête et nous l'avons prouvé !

Remerciements

La commune remercie vivement l'Association des Parents d'Elèves de l'Ecole Blanche de Castille (A.P.E.E.A.), pour son don en tableaux Velleda et d'affichage.

Grâce à elle, les écoles du Bois Bonnet et Blanche de Castille ont pu être équipées en tableaux supplémentaires.

FD



Remise de prix du concours départemental de la pêche de compétition

Lors de chaque rando-relais, l'esprit de Fête était présent. Environ 1800 randonneurs de tous bords ont parcouru 85 km sur les 2 axes, sans compter les petits scolaires qui, nombreux, ont participé, en randonnant pour certains avec beaucoup de gentillesse et de patience (Asnières sur Oise-Bailion, La Roche-Guyon, Vétheuil, Noisy sur Oise).

D'Asnières sur Oise à Groslay, de St-Clair-sur-Epte à Vétheuil quels accueils chaleureux des communes (discours, fanfares, vins d'honneur...et des bises et des bises) sans oublier les instances départementales (Conseil Général, Comité Départemental du Tourisme et Loisirs, Parc Naturel Régional

du Vexin Français, le TAVO) et le goûter royal offert par l'Abbaye de Royaumont à nos enfants ainsi que les petits chevaux camarigais du Perchay merci, encore merci !

Mais quelle belle récompense vous nous avez faite vous, associations, avec tous les copains randonneurs d'avoir participé à fond "la rando" ! pour reprendre l'expression d'un grand distributeur que je ne peux nommer.

Un grand, grand merci à tous...rendez-vous dans 50 ans pour faire la FE...EE...TE !

Mauricette

Associations

Liste des Associations

Association

Comité des Fêtes
Comité de Jumelage
C.O.S. du Personnel
Sauvegarde Asnières Baillon (SAB)
Comité des Cheveux Blancs
Amicale des Pêcheurs de la Thève et de l'Ysieux
Association Sportive Karting et Automobile
Association Les Tilleuls
Association Cinéma en Val d'Oise
Syndicat d'Initiative
Amis de la Bibliothèque
La Vaca Loca
Sports et Loisirs
L'Outil en main
La Boule Asniéroise
Les Amis de Royaumont
APEEA
Parents d'élèves du bois Bonnet
Arts Libres
OSCASO
Amis de l'Ensemble Organum
Agissons Ensemble
Association de Chasse
Les Ateliers d'Art
OVA :
 Tennis
 Foot
 Gymnastique
ARES
Zoom Club
La Cité du Soleil
Le club Informatique

Président

Claude Krieguer
Claude Krieguer
Solange Gobet
Frédéric Lepage
André Larrue
Michel Collin
Sylvain Deshayes
André Brignonen
Sonia Ostankovitch
Marie-Hélène Harang
Françoise Grimoux
Stéphanie Gromesnil
Josette Jourde
Isabelle Chabanet
Philippe Chemin

Patrick Levavasseur
Marie Thérèse Waltzer
Patrick Deslandes
Claude Krieguer

Michel Brault
Claudine Convert
Evelyne Haroch

Bernard Bigeat
Jacques Baquet
Monsieur Hoyle
Madame Tosi
Hervé Windels
Raymond Léger
Laurent Leguen

Adresse

20, rue d'Aval-Eau
2, ruelle St Laurent
Les Charmilles, allée des Tilleuls
17, rue d'Aval-Eau
17, rue Pierre Brossolette
20, rue d'Aval-Eau
1, rue de l'Orme
46, Grande Rue
20, rue d'Aval-Eau
46, Grande Rue
Abbaye de Royaumont
20, rue d'Aval-Eau

1, rue d'Asnières
20, rue d'Aval-Eau
Abbaye de Royaumont
25, Grande Rue
20, rue d'Aval-Eau
4, rue Laënnec

24, rue Henri Dunand
5, rue Anna Langfuss
rue d'Aval-Eau
42, rue du Montcel
1, rue des Dames d'Ecosse
11, rue de la Motte
21, rue Santiago Soulas

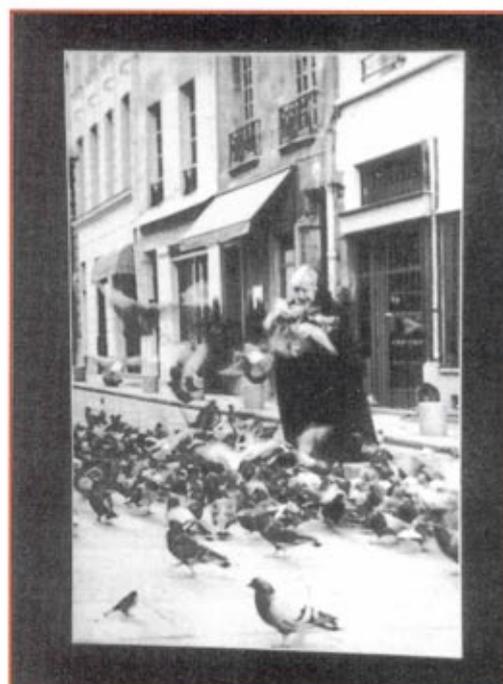
ZOOM CLUB - Résultats du concours 1998 - 1er prix

Thème Les Fleurs
Fleurs d'Australie de Hary Michel



Thème Couleurs
Le dollar de
Decolin Claude

**Thème
L'architecture**
Géométrie de
Decolin Claude



Thème Le Mouvement
A l'heure du repas de Flaget Philippe

Arrêté municipal relatif à la lutte contre le bruit

Pour un environnement et un cadre de vie agréables au sein de notre commune, pensez à respecter les articles du présent arrêté :

Art 1 : Sont interdits, sur le territoire de la commune, tous bruits causés sans nécessité, ou dus à un défaut de précautions et susceptibles de troubler la tranquillité des habitants.

Art 2 : Tout entrepreneur, artisan ou ouvrier utilisant des outils ou appareils susceptibles de produire un bruit assez considérables, doivent interrompre leurs travaux entre 19 heures 30 et 07 heures 30. La même obligation est faite pour les particuliers devant réaliser des travaux au moyen de moteurs bruyants (tels que bétonnières, ponceuses, raboteuses, perceuses...).

Art 3 : Il est interdit aux particuliers d'utiliser les engins bruyants, notamment tondeuses à gazon à moteur (essence ou électrique) tronçonneuse, motoculteurs, scies électriques...du lundi au samedi avant 08 heures et après 19 heures, et le dimanche toute la journée ainsi que les jours fériés.

Art 4 : La circulation des véhicules « tous terrains », voire motocross, est interdite sur tout le territoire de la commune.

Art 5 : Les infractions aux dispositions de cet arrêté seront constatées par des procès-verbaux et transmises aux tribunaux compétents.

Art 6 : Le présent arrêté annule et remplace l'arrêté n°39 en date du quatorze octobre mil neuf cent quatre vingt six.

Art 7 : Amplication de cet arrêté sera transmise :

- à Monsieur le Sous-Préfet,
- à Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Viarmes,
- au Policier Municipal.

Fait à Asnières sur Oise, le neuf octobre mil neuf cent quatre vingt dix sept.

Informations diverses

La Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt communique : « Le bilan phytosanitaire de 1997 fait état d'une forte pression parasitaire : pucerons, acariens, ... » et propose son bulletin d'AVERTISSEMENT AGRICOLE. Cette publication fournit les informations suivantes :

- la situation parasitaire : biologie du ou des parasites présents,
- les méthodes de lutte à mettre en œuvre,
- les produits à utiliser dont les nouvelles homologations.

Le bulletin d'abonnement est à retirer en Mairie.

Informations destinées à raisonner la protection des végétaux tout en respectant l'environnement.

GB

Ralentisseurs

Courant de cette année, il sera procédé, par les services de la DDE au contrôle des ralentisseurs dont les modalités techniques d'implantation et de signalisation devront être rendues conformes aux règles établies par le décret 94-447 du 27 mai 1994.

Les ralentisseurs implantés sur les voies fréquentées par les cars seront supprimés, les hauteurs et dénivelés des autres pourront être éventuellement modifiés.

GB

Saison Musicale de Royaumont

JUIN

Dimanche 21 juin - variations baroques
16h conférence de Jean Lionnet
17h 30 Motets Italiens du XVIIe siècle

Dimanche 28 juin - musique médiévale
16h conférence de Marcel Pérès
17h 30 Chant cistercien

JUILLET

Dimanche 5 juillet - variations baroques
16h Cantates italiennes du XVIIIe siècle

Mardi 14 juillet -mélodies et Lieder
16h Wolf, Strauss, Poulenc, Debussy

Dimanche 19 juillet - musique médiévale
11h conférence
12h musique Sépharades
15h conférence
16h30 Mudejar ou la musique de al-Andalus

Dimanche 26 juillet - musique médiévale
11h conférence
12h Musiques Instrumentales dans l'Espagne Mudejar
15h conférence
16h30 Cantigas de Santa Maria

Pratique

L'agenda

AVRIL

Samedi 4/04/98 au Lundi 6/04/98

Fête foraine à Baillon

Samedi 4/04/98

Grande Fête du Tennis à 20h00

Jeudi 9/04/98 au Mardi 14 /04/98

Accueil de 13 jeunes de Cutigliano

Dimanche 26/04/98

« Les Peintres sur le motif » à travers les rues et jardins du village suivi d'une exposition - vente des œuvres à 17h au Syndicat d'Initiative.

MAI

Vendredi 8/05/98

Cérémonie du 8 Mai

Mardi 12/05/98 au Samedi 16/05/98

Accueil d'un groupe de 50 personnes de Cutigliano

Samedi 16/05/98

Loto du tennis

Jeudi 21/05/98

Brocante de l'Ascension organisée par le Comité des Fêtes

Jeudi 21/05/98 au Dimanche 24/05/98

Exposition des Peintres amateurs au Syndicat d'Initiative

JUIN

Samedi 6/06/98

Tournoi des trois filets et pétanque organisé par le CTVA

Samedi 13/06/98 au Lundi 15/06/98

Fête foraine à Asnières

Jeudi 18/06/98

Cérémonie du 18 Juin

Vendredi 19/06/98

Kermesse de l'école du Bois Bonnet (en soirée)

Samedi 20/06/98

Kermesse de l'école Blanche de Castille

Samedi 20/06/98

Feux de la Saint - Jean organisés par le Comité des Fêtes
Fête de la musique

Collecte des encombrants et des verres

Verres

Vendredi 10/04/98

Vendredi 24/04/98

Vendredi 22/05/98

Vendredi 12/06/98

Vendredi 26/06/98

Encombrants

Mercredi 22/04/98

Mercredi 27/05/98

Mercredi 24/06/98

Calendrier Hebdomadaire de collecte

Calendrier hebdomadaire récapitulatif de collecte sur le SICTOM de l'Isle Adam

- Ordures ménagères : **Lundi - Jeudi**
- Déchets recyclables : **Vendredi --> verre 2ème et 4ème**
- Encombrants : **4ème Mercredi**

Important: Le bac bleu ne doit pas être utilisé pour les ordures ménagères.

GC

Numéros utiles

MAIRIE 01 30 35 41 41

Centre Anti Poison 15

SAMU 15

Gendarmerie 17

Pompiers 18

AMBULANCES

Morlet 01 30 35 33 00

Silva 01 30 35 33 33

KYNESITHERAPEUTE

Gabet 01 34 68 05 90

INFIRMIERES

01 30 35 44 42 (Cabinet Médical)

PEDICURE

Schlink 01 30 35 46 04

TAXIS

Boulaigre 01 34 70 20 84

Magurno 01 30 35 48 09

Renault 01 30 35 80 80

PHARMACIE

01 30 35 36 76

DOCTEUR

Faucon 01 30 35 35 02

DENTISTE

Elbaz 01 34 09 38 60

Rentrée Scolaire 1998-1999

le jeudi 3 septembre
Ecoles Blanche de Castille et du Bois Bonnet

Les enfants nés en 1995 devront être inscrits en mairie, entre les mois de mai et juin, pour la rentrée scolaire 1998/99 en Petite Section de Maternelle.

Les enfants nés en janvier, février ou mars 1996 pourront également être pré-inscrits, sous réserve de place dans la section.

Une visite des classes de maternelle sera organisée le samedi 27 juin au matin, dans les écoles Blanche de Castille (Asnières centre), et Bois Bonnet (Baillon), afin que les enfants et leurs parents puissent rencontrer les maîtresses et se familiariser quelque peu avec leur futur environnement. Pour l'inscription, vous devrez vous présenter en mairie munis du carnet de santé de votre enfant, et de votre livret de famille. Les vaccins devront être à jour. Merci.

FD

La garderie pré et post scolaire dans les locaux de l'école Blanche de Castille

Nous tenterons à nouveau une ouverture lors de la rentrée scolaire 1998-1999, le jeudi 3 septembre.

Elle fonctionnera de la façon suivante :

- le matin de 7h30 à 8h35 pour la maternelle et le primaire.
- l'après-midi de 16h30 à 18h30 pour la maternelle et le primaire.

La garderie ne pourra recevoir qu'un nombre limité d'enfants: 8 en maternelle , 12 en primaire.

Les textes réglementaires imposent une présence maximale

de 10 heures dans l'enceinte de l'école. Seront prioritaires les enfants dont les deux parents travaillent, les enfants fréquentant quotidiennement la garderie, les enfants suivant leur ordre d'inscription.

Le coût journalier est fixé à 25 Frs, quelque soit le temps de présence de l'enfant.

Pour tout renseignement ou pour retirer un dossier d'inscription, veuillez contacter la Mairie.

Les inscriptions à la garderie devront se faire avant le 30 juin 1998.

FD

Centre aéré de Juillet 1998

Le Centre ouvrira ses portes du 1er juillet au 31 juillet. L'équipe d'animation accueillera les enfants de 6 à 14 ans dès 7h30 jusqu'à 18h30.

Les tarifs et la dégressivité seront maintenus, nombre d'enfants / durée de la fréquentation.

La capacité maximum autorisée du centre est de 49 enfants.

RM

L'ancienne école rue du Crocq

Comme vous le savez tous, l'ancienne école rue du Crocq n'est plus la propriété de la commune. La convention entre le propriétaire et la Mairie nous permettant son utilisation n'a pas été renouvelée. Nous demandons donc aux jeunes qui avaient l'habitude de fréquenter le plateau sportif de ne plus s'y rendre, mais d'aller derrière la Maison du Village. Cette ancienne école est une propriété privée. Il est donc formellement interdit d'y pénétrer.

FD

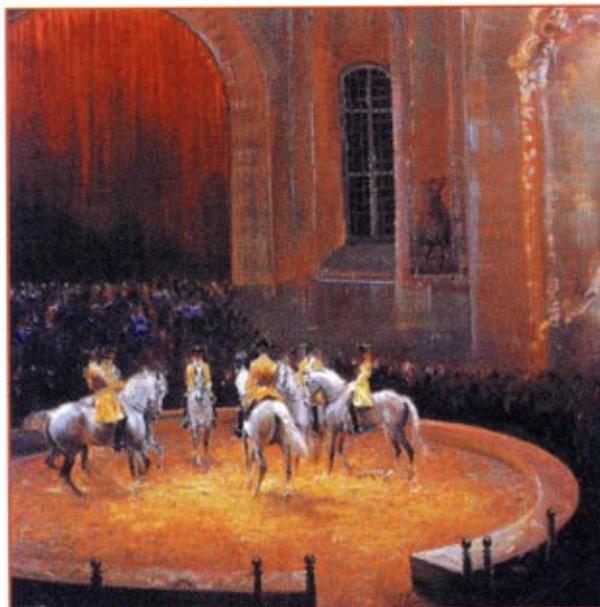
Noël au "Musée vivant du cheval" à Chantilly

Vendredi 12 décembre, toute l'école est allée à Chantilly. Le Comité des fêtes de la Mairie d'Asnières avait invité tous les enfants des écoles au spectacle équestre de Noël.

Nous avons parcouru les salles du Musée, il y avait de très beaux chevaux de bois anciens, des tableaux sur les courses de chevaux.

Il y avait aussi des scènes de vie des personnes qui travaillent avec les chevaux, par exemple, le maréchal ferrant. Il y avait une collection d'étriers, de selles, de mors...

Le spectacle était très beau. On a pu voir plusieurs sortes de chevaux, des blancs, des noirs, des



marrons et des tachetés. Il y en avait des fins et des très gros. Ils étaient tous bien dressés et dansaient sur la musique. Le lutin du Père Noël était venu choisir un cheval pour remplacer les rennes qui étaient malades. Il a choisi le magnifique cheval noir avec d'énormes pattes, il pouvait tirer le traineau du Père Noël !

Les cavaliers avaient de beaux costumes et ils faisaient danser les chevaux.

C'était un très beau spectacle, en rentrant à l'école, nous avons eu des bonbons. Ce fut un très bon après-midi.

**Texte de Clémence et Sarah.
Ecole de Baillon.**

Communale

Poème

Variation avant Noël
Dimanche 21 décembre 1997 - Déjeuner des anciens

Les ans qui passent
Nous réunissent
Tous, chaque année.
Grâce donnée.

Une vie c'est long,
Mais durer c'est bon.
L'an deux mille atteint,
Ce sera bon teint.

Mourir ! pas question
Dur est la gestion
Via l'espérance,
Non, à l'errance.

Rions, c'est la fête
Sans faire la tête.
Attendons Noël,
Mieux qu'un poème.

La santé d'abord,
Sans changer de bord.
Dansons là toujours,
La vie de ce jour.

Raymond LEGER
67 ans

*Photos souvenirs de notre marché gourmand
du 14 décembre 1997*



Hommage à Auguste Morice notre Curnonsky Asniérois

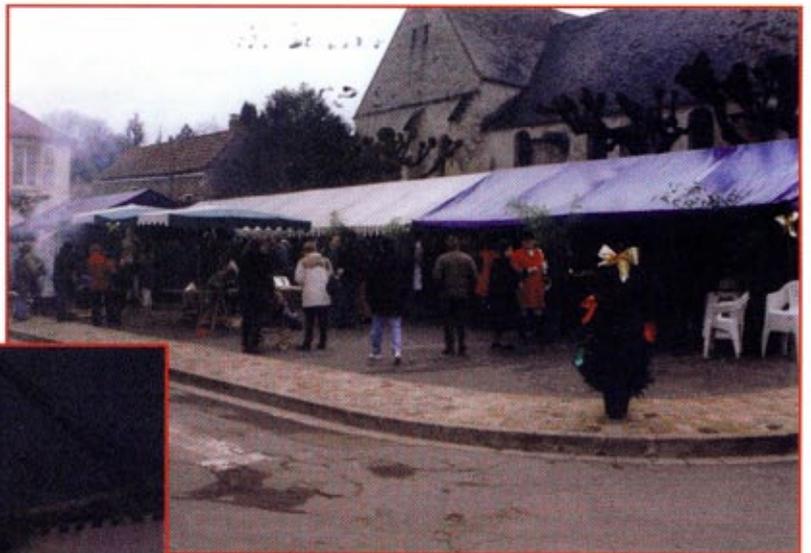
C'est par amitié et dévouement pour son village qu'Auguste Morice a accepté, une nouvelle fois, de préparer le repas de fin d'année de nos anciens, organisé par Madame Defrance et Madame Noubel membres du Centre Communal d'Action Social. Elles ont bénéficié pour la mise en oeuvre de l'aide précieuse du personnel communal, de plusieurs Conseillers Municipaux, autres membres du C.C.A.S et bénévoles.

C'est autour d'un menu et de mets préparés, dignes d'un restaurant étoilé au Guide Michelin, que nos anciens, au son de l'accordéon, ont passé un excellent moment.

Menu

*Cocktail de Fruits de Mer
Feuilleté de Ris de Veau sauce Financière
Tournedos Poêlé
Tarte Tatin*

J'adresse tous mes remerciements à Auguste Morice et à tous ceux qui ont contribué à la réussite de cet évènement.
CK



Un franc succès à renouveler...

Vie Communale ...

Résultats des élections , Régionales et Cantonales (canton de Viarnes) sur notre commune.

Elections régionales



Inscrits	Votants	Exprimés
1658	847	818
PS-PC-Verts	UDF- RPR Non Inscrits	Front National
280	259	150
Union des Ecologistes	Lutte Ouvrière	Liste Communiste et progressiste
49	33	24
Trop d'immigrés, la France aux Français	Liste indépendante et libérale	Les écologistes indépendants
20	3	0

Elections cantonales - Premier Tour -

Inscrits	Votants	Exprimés	Marie-Odile Bontemps (FN)	Emelyne GEORGES- PICOT (UDF-DL)	Marie-Hélène HARANG- VILLEZ (PS)	André Brignonen (PCF)
1658	871	844	155	313	288	88

Elections cantonales - Second Tour -

Inscrits	Votants	Exprimés	Marie-Odile Bontemps (FN)	Emelyne GEORGES- PICOT (UDF-DL)	Marie-Hélène HARANG- VILLEZ (PS)
1658	882	860	118	369	373



Informations

Financières

Orientations budgétaires

Notre commune n'étant pas tenue de procéder à un débat d'orientations budgétaires, la commission des finances s'est tout de même réunie pour débattre des orientations afin d'établir le budget de 1998.

SOCIAL :

Création de 5 logements sociaux dans la ferme LEFAUCHEUR pour un montant estimé à 1 941 636 francs subventionné à hauteur de 894 014 francs (soit 46 %) et accroissement des aides par le C.C.A.S.

CADRE DE VIE :

Etude de programmation d'une OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) pour inciter et aider les habitants à restaurer le bâti ancien.

JEUNES :

Acquisition de l'espace devant l'école de Baillon pour pérenniser l'affectation du terrain.

Développer des équipements sportifs pour les jeunes sur le domaine public à Asnières et Baillon.

VOIRIE :

1) TRASSER 1997 : réfection de la rue de Royaumont pour un coût prévisionnel de 1 060 480 francs comprenant non seulement les travaux de voirie mais aussi les aménagements paysagés de sécurité. Cette opération sera subventionnée à hauteur de 234 000 francs.

2) TRASSER 1998 : réfection de la rue d'Aval Eau pour un coût prévisionnel de 805 137 francs subventionnée à hauteur de 253 691 francs espérés.

3) Terminaison des travaux d'aménagement de la voie de la cave.

BATIMENTS COMMUNAUX :

1) Restructuration de la maison du village notamment par la création d'un étage aménagé destiné à y accueillir les associations dont certaines sont aujourd'hui à l'étroit.

2) Cave luzarchoise : ainsi que nous nous y sommes engagés, nous abaisserons ce bâtiment.

Les objectifs que nous poursuivons sont l'aménagement des ateliers municipaux au rez de chaussée et la création d'un étage pour locaux d'activités bureaux & services.

3) Restauration de la voûte du cœur de l'Eglise d'Asnières pour un coût de 953 086 francs (nous espérons une subvention de 581 995 francs)

4) Restauration du lavoir de la rue des Auges.

SECURITE :

1) Mise aux normes de sécurité d'une salle de classe pour permettre le passage d'un effectif de 28 élèves au lieu de 19 actuellement.

2) Réfection des berges de la Thève le long de la rue des Marais à Baillon pour éviter les écoulements d'eau sur la route la rendant très dangereuse.

3) Aménagements de sécurité route de Royaumont (déjà cité dans le programme de voirie).

ECLAIRAGE PUBLIC :

Conformément à nos engagements de travaux par tranches annuelles nous procéderons, en 1998, au remplacement et à la mise aux normes du réseau de notre village.

CIMETIERE DE BAILLON :

En 1998, nous procéderons à l'extension du cimetière de Baillon par voie d'échange de terrain, sans soulte, avec l'Institut de France.

ENVIRONNEMENT - EMPLOI :

Ce sont deux préoccupations majeures de notre équipe !

Pour parvenir à réaliser ces deux objectifs, nous devons passer à la phase 2 de l'étude que le Conseil Municipal a confié à la SEMAVO :

1) Acquisition du foncier de la friche industrielle de la zone DELACOSTE

2) Acquisition du foncier contigu à cette zone DELACOSTE situé près de la résidence de la Briette.

CONCLUSION:

Ces projets inscrits dans notre programme électoral sont le reflet du travail important fourni par l'équipe municipale en collaboration avec les commissions, notamment les commissions des travaux et des finances. Ces projets ambitieux démontrent notre dynamisme à entreprendre. Ils ne sont pas exhaustifs. Rien ne sera entrepris sans étude préalable de financement.

FINANCEMENT DE CES PROJETS :

Ce programme 1998 sera financé de la façon suivante :

1) Engagement de l'excédent de fonctionnement 1997

2) Vente du terrain du 4 rue du four

3) Vente du terrain dit "CAMUS" (selon délibération prise en Conseil Municipal)

Le financement différentiel nécessaire peut être assuré de deux façons :

1) En faisant appel à notre autofinancement (une des façons de l'améliorer est de faire appel à l'impôt).

2) En faisant appel à l'emprunt.

Le coût financier des emprunts de notre commune a diminué de façon significative à partir de 1998. Ce résultat nous a été permis grâce à la renégociation de nos emprunts.

Aujourd'hui, la situation d'endettement de notre commune est bonne. Notre capacité à emprunter est favorable.

Notre choix aujourd'hui est de maintenir les taux d'imposition de notre commune à leur niveau actuel !

Notre action est et restera guidée par la prudence et le réalisme budgétaire. Notre gestion sera toujours rigoureuse !

Le TRAIT D'UNION de juillet commentera le compte administratif de 1997 et le Budget primitif de 1998.

HW

Votre conseil municipal

-



Un Journal pour vous

Nos colonnes vous sont ouvertes...

La commission information, outil de communication pluraliste est à votre écoute et à votre disposition pour vous informer et communiquer vos articles, questions, réflexions et suggestions.

N'hésitez pas à vous y associer.

Participations

Responsable édition:

- Eric Therry

Articles:

- Ginette Bianchi
- Gérard Chapelle
- Françoise Deneufbourg
- Claude Krieguer
- Juliette Lefort
- Robert Morlet
- Hervé Windels

Ont également collaboré:

- Tous les membres de la commission information

Photos:

- Gérard Chapelle
- Juliette Lefort
- Hervé Windels

Correction:

- Commission information

Diffusion:

- Gérard Chapelle

Mise en Page , flashage et impression : C&C

A Bientôt ...